



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 22 avril 2025

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : deuxième et dernière demande contre un aménagement défavorable aux piétons.

Lyon 9e Adt / Créer – Fiche N°11 B

A l'attention de monsieur Quentin CARPENTIER
Adjoint à Madame la Maire du 9e Adt

Monsieur,

Je vous ai écrit le 23 décembre dernier (Fiche Créer N°11 A) pour demander que l'on complète un dispositif anti-intrusion existant rue des Combattants en Afrique du Nord / rue Gorge de Loup.

En effet, alors que cet aménagement est tout récent, alors que la VTPCN a installé des potelets anti-intrusion sur une grande partie de cet aménagement, il manque quelques potelets PMR au bord du trottoir donnant sur un passage-piétons, l'endroit le plus important d'un trottoir. Or, tous les jours, absolument tous les jours, il existe une intrusion de véhicules d'entreprises sur ce trottoir.

Cinq mois après ma Fiche 11 A, je n'ai reçu aucune réponse de votre part.

Je relance donc ma demande contre cet aménagement récent dont j'estime que c'est **un aménagement défavorable aux piétons**. Un néophyte de la voirie aurait voulu le faire pour faciliter le stationnement de véhicules d'entreprises dans ce secteur très industrialo-tertiaire, il n'aurait pas fait pire.

Aussi, je redemande l'installation de trois-quatre potelets au bord du trottoir : → photos page 2. Toutefois, je vous le dis : ce sera ma deuxième et dernière demande. Je ne peux plus continuer à m'épuiser, à m'user personnellement à relancer, à implorer, à supplier les élus :
→ soit vous êtes pour cette demande et vous faites installer ces quelques potelets. Je vous en remercie sincèrement par avance.
→ soit vous êtes contre cette demande, et vous avez le courage politique de me le faire savoir. Etre élu dans notre république, c'est aussi avoir une éthique politique à donner une réponse aux citoyens, même négative.
Tout simplement.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Fabien BAGNON, vice-président métropolitain
- M. Valentin LUNGENSTRASS, adjoint Mairie de Lyon
- Mme Anne BRAIBANT-THORAVAL, maire du 9e Adt
- Le Progrès Quartiers

Je certifie sur l'honneur que les deux photos ci-dessous ne sont pas les mêmes que celles qui sont présentes dans ma Fiche 11 A du 23 décembre 2024.

